tgs FRANCE

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète,
sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence
remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Signé le 17/06/2024

Remi LAMBERT

par Remi LAMBERT



TOIT A MOI

Association Loi du 1er juillet 1901

50 rue de la Commune de 1871
44400 REZÉ

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport sur les comptes annuels

Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Sophie GRANIER
Rémi LAMBERT
Quentin LE MEUR
Anne PANANCEAU-MOCHER
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé
1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX
Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association Toit à Moi,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Toi à Moi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » expose les principes comptables applicables notamment le principe lié à l'indépendance des exercices. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les procédures mises en œuvre par l'association sur lesquelles se fondent les évaluations relatives à l'indépendance des exercices.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé

Signé numériquement

Pour **TGS France Audit,**

Rémi LAMBERT
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	502	502		
Autres immobilisations incorporelles	3 891	3 891		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	6 004 376	888 498	5 115 878	4 428 249
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	37 846	15 247	22 600	10 244
Immobilisations corporelles en cours				18 421
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 240		2 240	970
TOTAL I	**6 048 856**	**908 139**	**5 140 718**	**4 457 885**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	32 577		32 577	34 612
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 333 202	45 999	2 287 203	2 272 652
Valeurs mobilières de placement	1 519 802		1 519 802	19 802
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 102 521		1 102 521	2 767 911
Charges constatées d'avance	20 236		20 236	17 595
TOTAL III	**5 008 338**	**45 999**	**4 962 338**	**5 112 572**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**11 057 194**	**954 138**	**10 103 056**	**9 570 457**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	101 143	
Autres réserves	4 597 078	3 543 513
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 113 759	1 154 708
Situation nette	**5 811 980**	**4 698 221**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	45 563	48 163
Provisions règlementées		
TOTAL I	**5 857 543**	**4 746 384**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	815 034	1 104 260
TOTAL III	**815 034**	**1 104 260**
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 880 272	2 016 745
Emprunts et dettes financières diverses	17 576	16 107
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 637	63 861
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	122 548	110 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	81 746	3 553
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 217 700	1 508 633
TOTAL V	**3 430 479**	**3 719 813**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**10 103 056**	**9 570 457**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	2 450	1 655
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	259 300	194 492
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	124 763	24 981
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	840 084	1 285 570
Mécénats	616 582	736 994
Legs, donations et assurances-vie	62 731	
Contributions financières	873 459	1 076 319
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 063	3 546
Utilisations des fonds dédiés	646 986	279 619
Autres produits	206	226
TOTAL I	**3 443 624**	**3 603 402**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2 961	5 236
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	617 541	628 900
Aides financières	119 752	140 610
Impôts, taxes et versements assimilés	76 606	57 951
Salaires et traitements	668 893	587 495
Charges sociales	227 835	194 038
Dotations aux amortissements et dépréciations	269 172	195 873
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	357 761	715 540
Autres charges	9 941	10 538
TOTAL II	**2 350 462**	**2 536 181**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**1 093 162**	**1 067 221**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	51 871	2 894
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**51 871**	**2 894**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	26 637	19 203
Différences négatives de change	29	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**26 666**	**19 203**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**25 205**	**-16 309**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**1 118 367**	**1 050 912**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		2 144	3 877
Sur opérations en capital		2 600	191 600
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V		**4 744**	**195 477**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		2 597	3 330
Sur opérations en capital		1 014	87 857
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VI		**3 611**	**91 187**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**1 133**	**104 289**
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	**5 741**	**493**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**3 500 238**	**3 801 773**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**2 386 480**	**2 647 065**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**1 113 759**	**1 154 708**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	17 205	15 020
Prestations en nature	171 850	72 394
Bénévolat	74 856	118 988
TOTAL	**263 912**	**206 403**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	17 205	15 020
Mise à disposition gratuite de biens	39 838	38 292
Prestations en nature	132 012	34 102
Personnel bénévole	74 856	118 988
TOTAL	**263 912**	**206 403**

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 10 103 056 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 113 759 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

L'association a acquis, au cours de l'exercice 2023, 9 appartements pour un montant global d'actifs valorisés à 874 850€.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d’échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions ou contributions financières obtenues le cas échéant pour l’acquisition ou la production d’un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d’acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels 1 à 3 ans
- Constructions 25 ans
- Agencements et aménagements 7 à 10 ans
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 4 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d’un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Engagements de départ à la retraite

Notre association ne provisionne pas ses engagements relatifs aux engagements de retraite. Ils ne sont pas significatifs au 31/12/2023.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 815 034 euros.

Fonds dédiés d'investissement

Pour les immobilisations amortissables, sont rapportés en produits le montant de l'acquisition ou le coût de production sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations. Il s'agit d'un choix de méthode comptable applicable à l'ensemble des immobilisations amortissables.
Sur l'exercice 2023 le montant des fonds dédiés d'investissement s'établit à 497 745 euros.

Créances de mécénats

Une créance de mécénat est comptabilisée pour le montant des engagements fermes des mécènes. La part de ces créances portant sur les exercices futurs fait l'objet d'une inscription en produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.
A la clôture de l'exercice le montant des créances de mécénat portant sur des exercices futurs s'élève à 425 200 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 6 498 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 11.52€/heure (SMIC horaire 2023) correspond à un montant de 74 856 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de locaux (siège et antenne de Nantes) pour 39 838 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les associations qui rémunèrent un à trois dirigeants dans le cadre de l'article 261-7.1°d du code général des impôts doivent, entre autres, indiquer dans une annexe aux comptes annuels le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés (art 242C, annexe II du code général des impôts), pour assurer leur transparence financière et de ce fait garder une gestion considérée comme désintéressée.

Les trois principaux cadres dirigeants de l'association sont le président, le trésorier et le directeur. Le président et le trésorier ont une activité de bénévoles au sein de l'association.
Communiquer une rémunération amènerait à la diffusion d'une rémunération individuelle du directeur.

Honoraires du commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes sont comptabilisés à hauteur de 7 995 €.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le compte d'emploi des ressources (CER) présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement).
En préambule, il est rappelé que le périmètre des actions de l'association est de loger et d'accompagner des personnes en grande difficulté sociale et exclues.
Pour ce faire, l'association acquiert ses propres logements tout en assurant et en coordonnant l'accompagnement global desdites personnes exclues.

Principes d'affectation des ressources de l'exercice :

- Les acquisitions des logements sont financées en priorité par les dons reçus des particuliers et le mécénat d'entreprise. Ils financent également les frais de mission sociale.
- Sauf à ce qu'une subvention soit affectée dans la convention à la couverture d'un type de frais, les subventions reçues sont affectées à la couverture des frais de fonctionnement et à ceux de recherche de fonds de l'exercice.
- Si les subventions reçues de l'exercice couvrent en totalité ces frais, le solde est affecté sur les frais de mission sociale. A l'inverse, si les subventions s'avèrent insuffisantes pour couvrir les frais de fonctionnement et les frais de recherche, le solde est financé par les autres produits puis par les fonds issus de la générosité du public.

Les principales règles d'élaboration et de présentation du CER :

Les fonds issus de la générosité du public comprennent les dons en provenance des particuliers, le mécénat d'entreprise et les donations d'assurance-vie.

- Les subventions correspondent aux subventions publiques.
- Les missions sociales incluent les frais liés au logement, les frais liés aux actions d'accompagnement et les frais liés au développement de l'essaimage.
- Les frais de recherche de fonds comprennent les frais de recherche de l'association.
- Les autres frais sont affectés en frais de fonctionnement comprenant notamment les frais de communication.
- Les charges de personnel sont réparties en fonction de la réalité économique de l'exercice :

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2023 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement antenne	Tête de réseau	Collecte
Responsable d'action	6%	68%	26%		
Délégué général	10%	5%		30%	55%
Directrice des opérations	20%	20%		40%	20%
Responsable communication				50%	50%
Chargé de mission	8%	64%	23%		5%
Responsable national mécénat					100%
Assistant administratif et comptable	50%			50%	
Stagiaire		100%			
Assistante mécénat					100%
Chargé de mécénat					100%
Chargée de communication				50%	50%
Chargée des relations donateurs					100%
Comptable				100%	
Resp. Accompagnement		100%			
Resp. Fonds publics & européens					100%
Resp. Développement et action social	5%	29%	44%		22%

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2022 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement antenne	Tête de réseau	Collecte
Responsable d'action	14%	77%	9%		
Délégué général	10%	5%		30%	55%
Directeur des opérations	20%	20%		40%	20%
Responsable communication				50%	50%
Chargé de projet				50%	50%
Chargé de mission	10%	75%	5%		10%
Responsable national mécénat					100%
Assistante administrative	50%			50%	
Stagiaire		100%			
Assistante mécénat					100%
Chargé de mécénat					100%
Chargée de communication				50%	50%
Chargée des relations donateurs					100%
Comptable				100%	
Assistante de direction	25%			75%	
Resp. Accompagnement		100%			
Resp. Fonds publics & européens				100%	
Resp. Développement	25%	25%	25%		25%
Resp. marketing & communication				50%	50%
Chargée des mécénats entreprises					100%

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 394		
TOTAL		**4 394**		
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre	5 011 595		874 850
	- Sur sol d'autrui			
Installations :	- Générales, agencements et aménagements constructions	80 816		37 115
	- Techniques, matériel et outillage			
	- Générales, agencements et aménagements divers	65 141		10 794
Matériel :	- De transport			6 388
	- De bureau et informatique, mobilier	10 439		679
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		18 421		
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		**5 186 413**		**929 826**
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations			
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		970		1 270
TOTAL		**970**		**1 270**
TOTAL GÉNÉRAL		**5 191 777**		**931 096**

CADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				4 394	
TOTAL				**4 394**	
Terrains					
Constructions :	- Sur sol propre			5 886 445	
	- Sur sol d'autrui				
Installations :	- Gales, agencts et aménagt. const.			117 931	
	- Techniques, matériel et outillage				
	- Gales, agencts et aménagt. divers		53 748	22 188	
Matériel :	- De transport			6 388	
	- De bureau et informatique, mobilier		1 848	9 270	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours		18 421			
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés					
TOTAL		**18 421**	**55 596**	**6 042 222**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations				
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				2 240	
TOTAL				**2 240**	
TOTAL GÉNÉRAL		**18 421**	**55 596**	**6 048 856**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 394			4 394
TOTAL	**4 394**			**4 394**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	649 653	215 860		865 513
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 509	8 476		22 985
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	57 580	1 887	53 748	5 720
Matériel de transport		1 129		1 129
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 756	1 477	834	8 399
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**729 498**	**228 828**	**54 582**	**903 745**
TOTAL GÉNÉRAL	**733 892**	**228 828**	**54 582**	**908 139**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées					
Provisions pour :	- Reconstitution des gisements				
	- Investissements				
	- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges				
	- Garanties données aux clients				
	- Pertes sur marché à terme				
	- Amendes et pénalités				
	- Pertes de change				
	- Pensions et obligations				
	- Impôts				
	- Renouvellement des immobilisations				
	- Gros entretien et grandes révisions				
	- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					

Nature des dépréciations		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations					
Immobilisations :	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Biens reçus par legs ou donations				
	- Titres mis en équivalence				
	- Titres de participation				
	- Financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres provisions pour dépréciation		9 805	40 344	4 150	45 999
TOTAL III		**9 805**	**40 344**	**4 150**	**45 999**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		**9 805**	**40 344**	**4 150**	**45 999**
Dont dotations et reprises :	*- D'exploitation*		40 344	4 150	
	- Financières				
	- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 240		2 240
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	32 577	32 577	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	6 768	6 768	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 328	1 328	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	34 477	34 477	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	2 290 629	1 535 029	755 600
Charges constatées d'avance	20 236	20 236	
TOTAL	**2 388 255**	**1 630 415**	**757 840**

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine	1 320	1 320		
	- A plus d'1 an à l'origine	1 878 952	392 267	1 392 204	94 482
Emprunts et dettes financières diverses		17 576	17 576		
Fournisseurs et comptes rattachés		110 637	110 637		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		58 469	58 469		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		45 684	45 684		
Impôts sur les bénéfices		5 741	5 741		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		12 655	12 655		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		81 746	81 746		
Produits constatés d'avance		1 217 700	677 100	540 600	
TOTAL		**3 430 479**	**1 403 194**	**1 932 804**	**94 482**

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 627	1 312
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 023	15 752
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	75 581	51 362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		550
TOTAL	**101 231**	**68 977**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	18 014	12 070
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	25 602	
TOTAL	**43 616**	**12 070**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	1 217 700	1 508 633
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**1 217 700**	**1 508 633**

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	20 236	17 595
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**20 236**	**17 595**

Engagements financiers donnés

Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Autres
Privilège de prêteurs de deniers	2 615 126					2 615 126
TOTAL	**2 615 126**					**2 615 126**

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination		31/12/2023		31/12/2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine					
Produits liés à la générosité du public					
Cotisations sans contrepartie		2 450	2 450	1 655	1 655
Dons, legs et mécénats					
Dons manuels		840 084	840 084	1 285 570	1 285 570
Legs, donations et assurance-vie		62 731	62 731		
Mécénats		616 582	616 582	736 994	736 994
Autres produits liés à la générosité du public					
TOTAL I		**1 521 847**	**1 521 847**	**2 024 219**	**2 024 219**
Produits non liés à la générosité du public					
Cotisations avec contrepartie					
Parrainage des entreprises					
Contributions financières sans contrepartie		873 459		1 076 319	
Autres produits non liés à la générosité du public		330 583		394 034	
TOTAL II		**1 204 042**		**1 470 354**	
Subventions et autres concours publics	**III**	**127 363**		**27 581**	
Reprises sur provisions et dépréciations	**IV**				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	**V**	**646 986**		**279 619**	
TOTAL (I à V)		**3 500 238**	**1 521 847**	**3 801 773**	**2 024 219**
Charges par destinations					
Missions sociales					
Réalisées en France					
Actions réalisées par l'organisme		882 179	543 985	993 147	536 077
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		119 752		140 610	
Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
TOTAL I		**1 001 931**	**543 985**	**1 133 757**	**536 077**
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public		311 082		336 632	
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II		**311 082**		**336 632**	
Frais de fonctionnement	**III**	**669 621**		**450 838**	
Dotations aux provisions et dépréciations	**IV**	**40 344**	**9 344**	**9 805**	**5 655**
Impôt sur les bénéfices	**V**	**5 741**		**493**	
Report en fonds dédiés de l'exercice	**VI**	**357 761**		**715 540**	**2 974**
TOTAL (I à VI)		**2 386 480**	**553 330**	**2 647 065**	**544 706**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**1 113 759**	**968 518**	**1 154 708**	**1 479 513**

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	74 856	74 856	118 989	118 989
Prestations en nature	171 850	171 850	72 394	72 394
Dons en nature	17 205	17 205	15 020	15 020
TOTAL I	**263 912**	**263 912**	**206 403**	**206 403**
Contributions volontaires non liées à la générosité du public **II**				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	**263 912**	**263 912**	**206 403**	**206 403**
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	254 045	254 045	182 863	182 863
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	**254 045**	**254 045**	**182 863**	**182 863**
Contributions volontaires à la recherche de fonds **II**	**922**	**922**	**10 074**	**10 074**
Contributions volontaires au fonctionnement **III**	**8 945**	**8 945**	**13 467**	**13 467**
TOTAL (I + II + III)	**263 912**	**263 912**	**206 403**	**206 403**

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2023	31/12/2022	Ressources par origine	31/12/2023	31/12/2022
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	2 450	1 655
Actions réalisées par l'organisme	543 985	536 077	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	840 084	1 285 570
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	62 731	
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	616 582	736 994
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	**543 985**	**536 077**			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement **III**					
TOTAL EMPLOIS	**543 985**	**536 077**	**TOTAL RESSOURCES I**	**1 521 847**	**2 024 219**
Dot. aux prov. et dépréciations **IV**	**9 344**	**5 655**	Rep. sur prov. et dépréciations **II**		
Reports en fonds dédiés de l'exercice **V**		**2 974**	Utilisat. des fonds dédiés anté. **III**		
Excédent de la génér. du public de l'ex.	968 518	1 479 513	Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	**1 521 847**	**2 024 219**	**TOTAL**	**1 521 847**	**2 024 219**
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	968 518	1 479 513
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.	763 407	1 479 513
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	**205 111**	

Contributions volontaires en nature	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	254 045	182 863	Bénévolat	74 856	118 989
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	171 850	72 394
TOTAL I	**254 045**	**182 863**	Dons en nature	17 205	15 020
Contributions volontaires à la recherche de fonds **II**	**922**	**10 074**			
Contributions volontaires au fonctionnement **III**	**8 945**	**13 467**			
TOTAL	**263 912**	**206 403**	**TOTAL**	**263 912**	**206 403**

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2023	31/12/2022
Fonds dédiés en début d'exercice	2 974	
(-) Utilisation		
(+) Report		2 974
Fonds dédiés en fin d'exercice	**2 974**	**2 974**

Synthèse des variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation		39 908				39 908	
Contributions financières d'autres organismes	1 101 286	317 853	646 986			772 152	
Ressources liées à la générosité du public	2 974					2 974	
TOTAL GÉNÉRAL	**1 104 260**	**357 761**	**646 986**			**815 034**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Synthèse des variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
CR PAYS DE LA LOIRE		20 000				20 000	
CD GIRONDE		4 908				4 908	
TOULOUSE MÉTROPOLE		5 000				5 000	
DREETS PAYS DE LA LOIRE		10 000				10 000	
TOTAL		**39 908**				**39 908**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Partenariat AG2R BORDEAUX	25 000					25 000	
Fondation Vinci	15 000					15 000	
Fondation Monoprix	12 475					12 475	
Fondation Batigère	10 000					10 000	
Fonds transmission et fraternité	40 000					40 000	
Fondation Nexity	26 000		26 000				
Fondation Horizon	5 758		2 326			3 432	
Fondation Grand Ouest	10 000				-10 000		
AG2R	600 000		600 000				
Invest-AG2R	337 382		14 360			323 022	
Invest-Assoc. Les petites pierres	19 671		800			18 871	
Invest-Fondation Grand Ouest		4 000	510		10 000	13 490	
FONDS DE DOTATION 16H24		50 000				50 000	
FONDATION NOTAIRE &amp		10 000				10 000	
FICUS		30 000				30 000	
FONDATION SFR		5 000				5 000	
FONDATION MACIF		10 000				10 000	
AG2R CENTRE OUEST ATLA		20 000				20 000	
AG2R CHAMPAGNE ARDENN		9 500				9 500	
AG2R NORMANDIE		13 000				13 000	
TAM NDF		21 000				21 000	
Invest-FONDATION MACIF		4 555	166			4 389	
Invest-AG2R BRETAGNE PAYS		30 000	1 093			28 907	
Invest-AG2R NORMANDIE		12 000	432			11 568	
Invest-AG2R-CENTRE OUEST		30 000	633			29 367	
Invest-FONDATION PETERS S		50 000	644			49 356	
Invest-FDD VALOREM - WATT		5 000	14			4 986	
Invest-Fondation Saint Gobain		10 000	3			9 997	
Invest-Fondation JM BRUNEAU		3 798	5			3 793	
TOTAL	**1 101 286**	**317 853**	**646 986**			**772 152**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Arkéa	2 974					2 974	
TOTAL	**2 974**					**2 974**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	3 543 513	1 154 708			4 698 221
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau					
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	1 154 708	-1 154 708	1 113 759		1 113 759
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	**4 698 221**		**1 113 759**		**5 811 980**
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement	48 163			2 600	45 563
Provisions règlementées					
TOTAL	**4 746 384**		**1 113 759**	**2 600**	**5 857 543**

Commentaires : néant